

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2009

LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE - (n° 2012)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 117

présenté par
Mme de La Raudière

ARTICLE 11

Substituer au mot :

« publication »

le mot :

« promulgation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.